



Doc. 13866
28 septembre 2015

Après Dublin: le besoin urgent d'un véritable système européen d'asile

Amendement¹ n° 12

A la fin du projet de résolution, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée recommande également que le fait de demander, simultanément ou successivement, l'asile dans plusieurs Etats membres devrait être considéré comme une violation grave des procédures d'asile entraînant une extradition automatique et immédiate.»

Déposé par:

CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
BALFE Richard, Royaume-Uni, CE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE

1. 2015 - Quatrième partie de session

